

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01603

Numéro SIREN : 824 537 203

Nom ou dénomination : ADMS Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002256

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/002256**
n°de gestion : **2016B01603**
n°SIREN : **824 537 203 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 19/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ADMS Conseil - Société par actions simplifiée
1 allée de L'électronique 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



692560

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. ADMS CONSEIL Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1 allée de l'Electronique 42000 ST ETIENNE

Numéro SIRET * 8 2 4 5 3 7 2 0 3 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>13 00 9 20 18</u>	<u>13 00 9 20 17</u>
ACTIF		Brut	Amortissements	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	29 227	21 454
	Immobilisations financières * (1)	040	042	500 000	500 000
Total I (5)		044	048	529 227	521 454
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	15 960	
	Clients et comptes rattachés *	072	074	980	421
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	30 853	28 222
	Disponibilités	092	094	948	148
	Charges constatées d'avance *	096	098	48 741	28 791
	Total II	110	112	577 968	550 245
Total général (I+II)		110	112	577 968	550 245

PASSIF

PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	100 000	100 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	10 000			
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	25 329			
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	53 709	35 329		
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142	189 038	135 329		
	Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	349 235	387 303		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	6 138	2 667		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	10 619	24 946		
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176	388 930	414 916		
Total général (I + II + III)				180	577 968	550 245		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	278 601
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 844
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	16 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. ADMS CONSEIL

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
		215		214		
Production vendue	biens					
	services *	217		218	159 600	93 765
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	3 245	1 186
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	162 845	94 951
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :				242	22 625	14 932
				244	2 328	1 234
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	625	244		
Rémunérations du personnel *				250	51 786	27 685
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	19 620	10 156
Dotations aux amortissements *				254	7 066	3 027
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	6	2
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	103 431	57 036
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	59 414	37 915
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290	16 500	
Charges financières (V)				294	4 045	2 586
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	17 005	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 155	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	53 709	35 329
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	53 709	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	2 139	
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324	1 155	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		330	698	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	50 000	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
Divers (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	7 701	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	7 701	372

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	23 692		31 844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	789		
TOTAL	24 481		31 844
Autres participations	500 000		
TOTAL	500 000		
TOTAL GENERAL	524 481		31 844

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		23 692	31 844	31 844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			789	789
TOTAL		23 692	32 633	32 633
Autres participations			500 000	500 000
TOTAL			500 000	500 000
TOTAL GENERAL		23 692	532 633	532 633

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	2 873	6 803	6 687	2 989
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	154	263		417
TOTAL	3 027	7 066	6 687	3 406
TOTAL GENERAL	3 027	7 066	6 687	3 406

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 803				
Matériel de bureau informatique mobilier	263				
TOTAL	7 066				
TOTAL GENERAL	7 066				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	15 960	15 960	
Taxe sur la valeur ajoutée	980	980	
Charges constatées d'avance	948	948	
TOTAL	17 888	17 888	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	156	156		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	349 079	70 478	248 973	29 628
Fournisseurs et comptes rattachés	6 138	6 138		
Personnel et comptes rattachés	2 890	2 890		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 199	4 199		
Impôts sur les bénéfices	1 155	1 155		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 921	12 921		
Autres impôts taxes et assimilés	1 773	1 773		
Groupe et associés	10 619	10 619		
TOTAL	388 930	110 329	248 973	29 628
Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 044			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ALEXANDRE DOERRER	100.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 298
Dettes fiscales et sociales	1 773
Total	5 226

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	948
Total	948

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ADMS CONSEIL

SASU au capital de 100.000 €

Siège social : 1 allée de l'Electronique – Le DELTA-42000 SAINT-ETIENNE

824 537 203 R.C.S. SAINT-ETIENNE

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 4 FEVRIER 2019

DEUXIEME DECISION

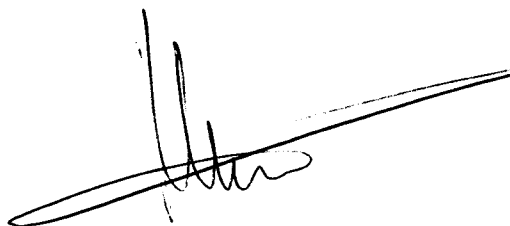
L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice le 30 septembre 2018 qui s'élève à 53.709 € :

- au compte AUTRES RESERVES.....53.709 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre du premier exercice.

Fait à SAINT ETIENNE, le 4 février 2019

Certifié conforme par le Président et actionnaire unique
Monsieur Alexandre DOERRER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text of the document.